

Article paru dans La Presse

Le 14 mai 1974

L'OPDQ appuiera ses travaux sur une série de principes

QUEBEC (PC) — Grâce à l'expérience acquise avec l'aéroport Mirabel, l'Office de planification et de développement du Québec a décidé d'appuyer désormais ses travaux sur une série de principes lui permettant de planifier à l'échelle provinciale et régionale.

C'est ce qu'a déclaré hier le président et gérant général de l'OPDQ, M. Yvon Tremblay, qui a traité de la gestion publique des impacts liés à une grande intervention gouvernementale telle que Mirabel, devant le Groupe de recherches sur les transports au Canada.

Dès 1970, le gouvernement du Québec avait confié à l'OPDQ la tâche de tirer le maximum possible des effets positifs de l'aéroport et d'orienter la définition de son action en vue de contrer les effets négatifs.

A ce moment, l'OPDQ avait à peine un an d'existence et en était encore à la phase des missions de planification des régions. De plus, il n'existait aucun organisme de coordination de l'action des ministères québécois dans la région de Montréal, ni de coordination de l'action conjointe des gouvernements provincial et municipal nécessaire à l'élaboration des impacts de Mirabel.

Action

Grâce au style de gestion, aux institutions nouvelles et aux mécanismes de concertation mis en place pour assurer la construction de Mirabel et la gestion des résultats, et à l'expérience acquise dans les autres régions du Québec, l'OPDQ propose maintenant d'appuyer à l'avenir ses travaux sur une série de principes. M. Tremblay a rapidement énuméré ces principes:

- L'action de l'OPDQ doit s'inscrire dans le circuit de décision normal de l'administration gouvernementale au moyen d'avis au gouvernement sur les priorités de développement et d'aménagement.

- Ses principaux travaux doivent être des documents de politique générale de développement socio-économique et spatial ainsi que des schémas de développement et d'aménagement pour l'ensemble du Québec et chacune de ses régions.

- Les travaux de l'OPDQ devront s'appuyer sur un postulat de base: celui d'être un processus continu de planification en quatre phases: élaboration de plans, programmation des activités, coordination de la mise en oeuvre et évaluation des résultats.

"C'est dans cette perspective que l'OPDQ entend travailler à l'avenir," a conclu M. Tremblay.